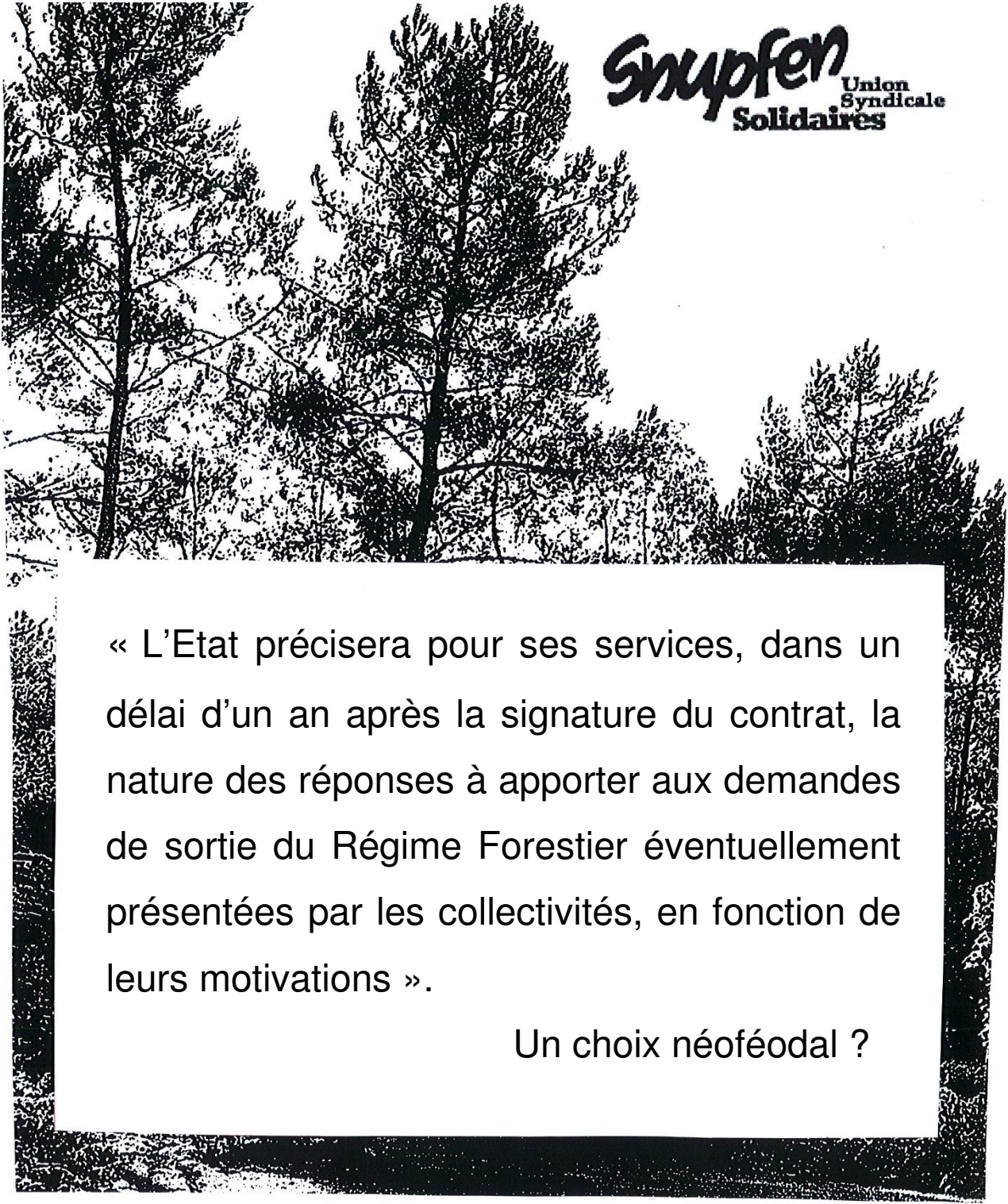


ANTIDOTE



Snyphen Union
Syndicale
Solidaires

« L'Etat précisera pour ses services, dans un délai d'un an après la signature du contrat, la nature des réponses à apporter aux demandes de sortie du Régime Forestier éventuellement présentées par les collectivités, en fonction de leurs motivations ».

Un choix néoféodal ?

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
A vendre	2 - 3
"Je" ou le pari de l'ignorance	4
N'ayez pas peur !	5
Aujourd'hui encore écrivons notre histoire (3 ^{ème} partie)	6 – 7 – 8 - 9
Brèves	10 - 11
Droit dans le mur	12 – 13
Evolution des métiers	14 - 15
Zorro est arrivé	16 - 17
HI, HI, HI, HAN	18
Revue de presse	19

En 1915, la Cour Suprême des Etats Unis abolit les forêts domaniales et le gouverneur Philipp déclare péremptoirement : « la foresterie d'Etat n'est pas une bonne affaire ».

Le gouverneur ne se doutait guère qu'il peut y avoir plus d'une définition du bien et même de ce qu'est une bonne affaire. Il ne se doutait pas non plus qu'au moment où les tribunaux consignaient une définition du bien dans les livres, les incendies en écrivaient une autre sur la face de la terre. Peut-être faut-il être exempt de doutes si l'on veut être gouverneur.

(Aldo Leopold responsable forestier nord américain – Almanach d'un comté des sables).

EDITORIAL

Dernièrement j'ai visionné un film de science-fiction : un extra-terrestre avait pour mission de détruire l'espèce humaine afin de préserver la Terre des dégâts provoqués par l'homme. Bien entendu, le film se termine bien et l'homme n'est pas exterminé puisqu'il a pu démontrer sa capacité à modifier son comportement et ainsi concourir à la préservation de son environnement. Mais qu'en est-il dans la réalité ? En sommes-nous réellement capables ? Jusqu'à présent rien ne le prouve. Les Etats multiplient les rassemblements, la France accueillera la prochaine « conférences of the parties » (COP 21), cette grande conférence climatique ayant pour but de prendre des résolutions pour résoudre la crise écologique.

Nous, à notre niveau nous avons également notre COP ; le prochain contrat d'objectif et de performance déterminera pour l'ONF la conduite à tenir. Quelle en sera la ligne d'approche : « la forêt poule aux œufs d'or ou écosystème » ? Et nous, forestières et forestiers de l'ONF, quelle est notre position ?

Quand je suis rentrée à l'ONF, il y a quelques années de cela, j'ai été très impressionnée par ces personnels qui avaient pour passion la forêt. Ce n'était pas par hasard que l'on entrait à l'ONF, mais par goût. Ils aimaient plus que tout « leur forêt », car il s'agissait bien de leur forêt, comme un enfant que ses parents chérissent. Et pour leur forêt ils ne voulaient que le meilleur. Je ne pense pas qu'aujourd'hui ce sentiment ait beaucoup changé. La forêt reste au cœur de chacun et chacune d'entre nous. C'est pour la forêt que nous travaillons, mais aussi pour la collectivité car la forêt est un bien commun que nous nous devons de préserver.

Que voulons-nous pour la forêt ? Que voulons-nous pour l'ONF ? Rien ou peut-être beaucoup, ce seront nos actions qui détermineront ce qu'en sera leur futur. L'enjeu en vaut la peine, c'est aussi notre avenir qui se joue.

Véronique Barralon



A VENDRE

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans le microcosme forestier hexagonal. Quelques semaines seulement après sa prise de fonction, le nouveau DG annonce la fermeture du Campus de Velaine, l'emblématique Centre National de Formation Forestière créé en 1970, 4 ans après la création de l'ONF. Aucune concertation, aucune solution alternative à la disparition d'une partie importante de la formation technique n'ont précédé cette annonce brutale et suicidaire pour l'Etablissement.

En 1970, une volonté politique forte de former les nouveaux forestiers de l'ONF

Début 67, après le départ des soldats américains de la base de l'OTAN de Velaine, le premier ministre décide de remettre les terrains, installations, établissements militaires à l'ONF. L'ancien *Nancy General Depot* devient le Parc de Haye et couvre une superficie d'environ 500 ha.

Début 1968, le directeur général de l'ONF propose au ministre de l'Agriculture de diviser le dépôt en plusieurs zones, une à vocation commerciale, une de loisirs et une troisième zone réservée à l'ONF comprenant des logements et des salles de réunion.

Un mois plus tard, le même DG visite le Parc de Haye et prend la décision de mettre une partie des bâtiments à la disposition de la formation professionnelle.

Le premier directeur s'installe sur le site en 1970 suivi d'un technicien supérieur et de deux personnels administratifs.

Au mois de mai 1970, le centre de formation accueille une première promotion de jeunes chefs de district issus du concours 1969.

Quarante cinq ans plus tard, des milliers de personnels techniques et administratifs, soit la quasi-totalité du personnel de l'ONF, auront fréquenté le campus de Velaine pour y être formés au moins partiellement.

Depuis 2002, une baisse constante des formations techniques de terrain

A l'image de l'Etablissement, la formation subit une mutation importante à partir de la mise en place du PPO. Les spécialités forestières de base comme la sylviculture, les aménagements, l'exploitation forestière, la santé des forêts, l'équilibre forêt-gibier sont reléguées au second plan au profit du management, de grands projets informatiques (Séquoia, Sifob/TDS, SIG, Canopée), de la Santé et Sécurité au Travail, de projets RH, de la mobilisation de bois.

L'informatique prend une place considérable, quasi-exclusive. Déployée dans les régions, et assez peu au CNFF, cette nouvelle technologie, tentaculaire, devenue incontournable, contribue à affaiblir le centre de formation national de l'ONF.

L'ONF 2.0 est en marche et rien ne doit l'arrêter ! L'héritage sylvicole basé sur des connaissances scientifiques mais aussi empiriques accumulées au cours des deux siècles derniers, sent, pour nos chers managers, la naphtaline.

Le progrès technologique fait rage, l'avenir n'a pas de limites.

Fermeture de la connaissance, ouverture de l'ignorance

La Direction affirme fièrement qu'elle « *investit de longue date dans une politique de formation volontariste à hauteur de 5 à 6 % de sa masse salariale* ».

Elle reconnaît que « *dans les 5 ans à venir, près du quart du personnel de l'Office partira à la retraite, soit 2 500 personnes entre 2016 et 2020 et que pour accompagner cet important renouvellement, le dispositif de formation sera adapté et renforcé (sic)* ».

Et face à ce défi considérable qu'est la formation, des jeunes techniciens qui vont intégrer l'ONF dans la même période, la réponse est... la fermeture du site de formation lorrain. Sidérant !

Il est bon de le rappeler, le campus de l'ONF, c'est, en quelques chiffres: un amphithéâtre de 220 places, 30 salles de formation pouvant accueillir simultanément 90 stagiaires, 150 chambres d'hébergement, une cantine et 39 personnes qui travaillent sur le site. Ces derniers temps, 150 nouveaux techniciens forestiers y étaient formés annuellement.

Rénover le campus coûterait 5 millions d'euros. Qu'est-ce en regard du chiffre d'affaires de l'ONF qui s'élève à 800 millions d'euros ? 0.6 %, autant dire une goutte d'eau.

Abandonner le CNFF est un choix politique : il faut fabriquer de l'ignorance, fermer l'accès à la connaissance, à l'intelligence, et à l'esprit critique qui en découle.

Mais il faut aussi diviser : le CNFF était un outil de formation central dans la mesure où tout le monde, à un moment ou un autre de son parcours professionnel, y passait, c'était un facteur de cohésion nationale, d'égalité formidable.

Il a répondu, au moins durant plusieurs décennies, à ce besoin de garantir à des techniciens forestiers isolés géographiquement, dispersés, un haut niveau technique, en lien avec les chercheurs, les évolutions technologiques, climatiques. Ainsi, l'ONF a pu être, du moins à un moment donné, un collectif avec une FOP qui était centrale.

L'arbre qui cache la forêt

L'annonce de la vente du campus ONF constitue, un coup de tonnerre qui malheureusement n'est pas isolé dans la mesure où il s'inscrit dans un véritable processus de liquidation de l'établissement. Cela a commencé avec la vente de maisons forestières et risque de se poursuivre avec la vente de forêts domaniales comme cela s'est déjà fait en Espagne et comme cela a failli se produire en Angleterre. En faisant cela, l'Etat met le doigt dans un engrenage qui sera fatal à la forêt. Il annonce pour l'instant qu'il mettra en vente de petites forêts domaniales mais qui fixera la limite ? Qui peut penser qu'elle ne sera pas vite franchie en cas de difficultés financières ou de pressions politiques ?

Le point de départ de la mobilisation contre le COP

Lors de l'ouverture du 4^{ème} colloque d'Histrafor, les 200 manifestants présents le 18/09 à Velaine ont bien saisi la menace que représente le futur COP porté par le nouveau DG. Les banderoles déployées par nos collègues lorrains en disaient long sur la gravité de la situation. Ainsi, à l'entrée du CNFF, les visiteurs pouvaient lire « *Campus à vendre* », « *ONF fermé, www.ebay.fr en solde* », « *forestiers sans formation, ONF en perdition* » puis sur l'amphithéâtre : « *Moi C. Dubreuil, avec F.Hollande, on a un contrat (COP) pour (détruire) l'ONF, aujourd'hui le campus, demain les fonctionnaires, le métier de forestier, la forêt publique* ». A proximité, deux autres slogans en prise avec un passé et un futur proche laissaient peu de place à l'euphorie : « *RGPP + Grenelle + MAP + COP 21 = Massacre à la tronçonneuse* » ou encore « *COP 21, Coupes sans fin* ».

Une manifestation haute en couleur, symbole du début de la lutte contre le nouveau COP, les méthodes et décisions brutales du nouveau DG, mais aussi emblématique de la poursuite du combat, de la défense de l'intelligence face à l'indigence et à l'incurie politiques, aux lobbys qui menacent gravement la forêt française.

Monsieur Dubreuil était censé inaugurer cette 4^{ème} édition d'Histrafor, mais craignant de voir son autorité malmenée, il préféra rester invisible. Mais qu'aurait-il fait dans un colloque qui s'intéresse au passé, à l'Histoire que lui veut justement solder, nier ?

Il a choisi de se tourner vers un avenir radieux, des lendemains qui chantent, en monnaie sonnante et trébuchante.



« JE » OU LE PARI DE L'IGNORANCE

Le 8 septembre dernier a eu lieu à Fontain une assemblée générale intersyndicale. Le 18 nous nous retrouvions à Velaine pour protester contre la fermeture du Campus forestier que le nouveau directeur veut fermer. Cette nouvelle provocation a fait déborder le vase. Etonnant tout de même ce pari de l'ignorance fait par notre directeur pour les forestiers alors même que les forêts fragilisées ont plus que jamais besoin d'expertise pluridisciplinaire afin d'accompagner au mieux les bouleversements climatiques en cours.

Jusqu'à nouvel ordre l'ONF est un opérateur au service de la gestion multifonctionnelle des forêts publiques. Cette mission s'exercerait de façon différente si votre situation professionnelle était précaire ou au contraire légitimée par un contrat de travail protecteur. Ce qui a aujourd'hui structurellement changé depuis la création de l'ONF il y a exactement 50 ans, c'est précisément cela. Certains d'entre nous sont certes encore fonctionnaires, d'autres par contre de plus en plus nombreux ne le sont pas. Une des intentions principales du gouvernement à la création de l'ONF fut le recrutement de personnels contractuels en lieu et place des fonctionnaires existants. Les fonctionnaires, sans réelles perspectives de carrière devaient disparaître au fil des départs à la retraite des plus anciens (déjà !), remplacés par des personnels plus malléables et fragilisés statutairement. Inutile de vous dire que l'opposition syndicale de l'époque fut franche et massive, c'est pourquoi à l'ONF, grâce à un statut qui nous garantissait la possibilité de travailler dans *les règles de l'art* en forêts, nous avons pu pratiquer une gestion patrimoniale et façonner de belles forêts.

Le statut du fonctionnaire est discrédité depuis de nombreuses années. Certains d'entre nous en ont même oublié la spécificité et se limitent sans trop d'états d'âme sylvicoles et forestier, à faire du chiffre. Nous avons tous hélas présents à l'esprit des exemples de marteleurs approximatifs et avides de prélèvements ligneux ou bien des collègues prêts à vendre des encyclopédies à des aveugles. C'est le cœur du métier lui-même qui est ainsi affecté, contaminé depuis de trop nombreuses années par l'appât de gains rapides. Cette pression expose dangereusement les massifs forestiers à la surcoupe... justement réclamée par la direction. Si les ouvriers forestiers remplaçaient les fonctionnaires, cela faciliterait bien les choses pour la direction. Une main d'œuvre plus vulnérable et moins payée devient l'objectif d'une direction bornée.

Il n'y a rien d'irréversible à tout cela ; il suffirait presque de prendre l'exact contrepied de quelques récentes décisions en faisant le pari de la formation technique, en redonnant confiance aux collectifs de travail et en retrouvant le chemin des forêts, fiers de tout ce qu'il y a à y faire.



"Je" Dans le texte :

N'AYEZ PAS PEUR !

L'état a la volonté de vendre les petites forêts domaniales, et alors ? Il n'y a pas de quoi en faire un fromage, il faut avoir l'esprit ouvert et sortir de ce conservatisme ambiant qui empêche notre nation d'aller de l'avant.

Il y a beaucoup d'avantages à ce projet.

D'abord, où placer le curseur ? Allez, prenons un triage moyen de 1500 ha en forêt de production, il paraît peu rentable de conserver des forêts domaniales d'une surface inférieure au triage de base. Allons-y pour 1 500 ha.



Quels acheteurs potentiels ?

Des investisseurs chinois ne manqueront pas de se positionner. C'est une très bonne chose, ils ont des devises à placer, sont sérieux et apportent toutes les garanties de solvabilité.

Que faire de l'argent ainsi encaissé ?

Il permettra avantageusement de désendetter l'Etat et peut-être l'ONF si Bercy a la générosité d'en transférer une petite partie.

Quels personnels pour quelles compétences ?

Le cheptel de fonctionnaires vieillissants et conservateurs gagnerait à être remplacé par de jeunes techniciens détachés, bon marché, issus des meilleures écoles chinoises.

Le métier pénible et d'un autre âge qu'est le métier d'ouvrier bûcheron sylviculteur et qui ne correspond plus aux aspirations de nos compatriotes contemporains pourrait être assuré par des ouvriers asiatiques, expatriés eux aussi, qui eux ont encore l'habitude du travail manuel. Les maisons forestières, bien trop grandes et luxueuses pour des familles sur le déclin serviraient à loger ces personnels à raison de 10 ou 15 par maison.

Quel devenir pour les bois exploités ?

Les nouveaux propriétaires, grâce au marché des bois à l'exportation auront un débouché sûr pour écouler les grandes quantités de bois exploité, provenant de la décapitalisation intense des ex forêts domaniales. Et pourquoi s'en priver puisque cette baisse du capital sur pied permettra de mieux adapter la forêt au changement climatique. De plus, cela règlera le problème des exploitants forestiers qui exportent aujourd'hui encore le bois en Asie, puisque qu'ils disparaîtront du paysage ainsi que les industries de première transformation sur le déclin qui n'auront plus besoin de bois ni de subventions publiques pour leurs investissements et modernisation. Encore une économie !

Quel bénéfice pour l'économie locale ?

La population locale, ainsi libérée des métiers les plus ingrats, pourra se consacrer à un temps de loisir récréatif plus long et ainsi faire fonctionner une économie tertiaire à laquelle les forêts vendues participeront, les promenades dominicales en famille devenant payantes.

Une fois la démonstration faite du bien fondé de la vente des petites forêts domaniales, nous pourrions libérer totalement l'économie et les bénéfices en cédant l'ensemble des forêts publiques, ce fardeau devenu coûteux et inutile en ces temps de rigueur budgétaire salubre.

N'ayez pas peur ! Des petits génies s'occupent de votre avenir au Ministère de l'Economie et des Finances.

AUJOURD'HUI ENCORE ECRIVONS NOTRE HISTOIRE (3^{ème} partie)

Suite et fin d'une chronique d'il y a 50 ans qui éclaire les urgences du présent.

Fonctionnaires ! Une garantie pour les forêts et les forestiers

Depuis septembre 1964, nous n'avions pas chômé. Nous avons obtenu des audiences tant à la DG qu'au Ministère de l'Agriculture. Partout nous plaidions l'erreur d'une telle réforme, de la faute grave qui serait commise avec la dé-fonctionnarisation d'une telle administration dont les agents de terrain étaient tous « officiers de police judiciaire ». Où sera demain l'autorité du forestier, donc de l'Etat, telle était la question que nous ne cessions de poser partout. **Finalement le projet devait être modifié pour conserver aux forestiers la qualité de fonctionnaire.** Une première en France : un Etablissement Public à caractère industriel et commercial, avec des fonctionnaires ... cela ne s'était encore jamais vu ! A l'ORTF, réformée, les personnels avaient perdu la qualité de fonctionnaires. A la Régie des Tabacs aussi, cette qualité de fonctionnaires avait été perdue. C'était un premier succès et non des moindres, avec des implications importantes sur l'avenir. Des personnels contractuels auraient été à l'évidence plus malléables.

Les moyens de pression devenant plus radicaux à l'encontre de tels personnels, il serait devenu plus aisé de changer les mentalités, d'amener les uns et les autres à regarder la forêt autrement. Tandis qu'avec des fonctionnaires ... alors là ! Un fardeau à traîner diront certains. Pour ceux-là, fanatiques d'une totale révolution forestière, jamais l'ONF, avec des personnels restés fonctionnaires, ne pourra prendre une évolution rapide vers des filières commerciales. Vu ainsi, on comprend mieux leur aversion.

En conservant la qualité de fonctionnaires, au sein de l'Etablissement à créer, les personnels entendaient préserver au mieux la forêt française des appétits mercantiles. Certains responsables feront cette découverte bien après. Souvent ils nous diront « nous nous sommes laissés attendrir par vos discours. Avec des fonctionnaires, impossible d'évoluer commercialement ». Peut-être, mais n'était-ce pas mieux ainsi pour la forêt, laquelle allait déjà tant souffrir de cette réforme absurde ?

C'est le 23 décembre 1964 que la loi de finances rectificative n° 64-1278, portant création de l'Office National des Forêts, fut approuvée par les Assemblées, pour être publiée au Journal Officiel du 24 décembre, page 11503. Le Ministre de l'Agriculture Edgar PISANI en était le principal initiateur.

L'histoire nous dira plus tard qu'il n'a pas pu aller jusqu'au bout de la réforme qu'il souhaitait. PISANI avait, paraît-il, envisagé de confier toutes les gestions forestières à l'ONF. Ce qui n'a pas été le cas, certaines étant dévolues aux DDA.

Mise à la découpe et dispersion des missions forestières

Les ingénieurs forestiers (IGREF) avaient joué l'obtention des mêmes primes que les ingénieurs des Ponts devenus ingénieurs des DDE. Au nom des primes, ils avaient ignoré l'avenir de la forêt française. Il paraît que PISANI aurait aimé que fut confié à l'ONF la politique cynégétique et sa gestion. Ce qui n'a pas été le cas non plus ! Là, il s'était heurté au lobby des chasseurs, qui préféraient de loin la puissance renforcée des Fédérations ... Bref, nous héritions d'une réforme allant dans le sens voulu par le libéralisme, loin des missions fondamentales reconnues historiquement à la forêt.

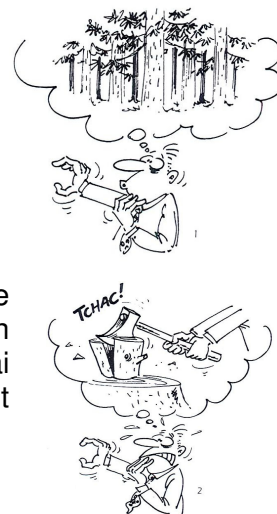
Ces informations sur cette réforme tronquée, je les tiens des propos que PISANI nous fournira à J. CAUWET et moi-même. Je les tiens également d'un livre écrit par C. DELABALLE, premier DG de l'ONF, qui avait beaucoup travaillé avec PISANI sur cette réforme.

L'année 1965 verra l'ONF, selon les dispositions de la loi, se séparer des missions de restauration des terrains en montagne, de la protection des dunes, du Fond Forestier National... Toutes ces missions devenant de la responsabilité des DDA.

Les personnels forestiers qui en avaient la charge ayant été transférés de l'ONF aux DDA. Par ailleurs, l'ONF allait supprimer quelque 400 postes sur le terrain, notamment en PACA, là où la forêt était considérée comme non rentable. Grave, très grave erreur, dont on allait rapidement vérifier, hélas, toutes les conséquences, avec de nombreux incendies de forêts, prenant des proportions inadmissibles, faute d'une prévention adaptée, telle qu'elle l'était auparavant.

Cette volonté de suppressions de postes, imposées depuis le plus haut niveau de l'Etat, illustrait bien « la variante » politique, entre une administration au service du public et un Etablissement contraint et orienté vers la rentabilité.

Un haut responsable, bien qu'en retraite mais chargé d'une mission régionale permanente de ce secteur incendie en PACA, ex ingénieur général des Eaux et Forêts, C. TOUSSAINT pour le nommer, m'a dit un jour, sur le trottoir de l'avenue St Mandé : « mais M. BALLIOT, vous n'y êtes pas du tout, sachez que toute l'organisation mise en place contre les incendies c'est une manne financière dans la région ». Ah bon, comme c'est étrange ! ... Lui ayant dit ce que j'en pensais ... j'ai changé de trottoir, écœuré par tant d'audace dans le propos et soupçonnant tout ce qui se cachait là, autour des feux de forêts.



Hold-up sur les consciences forestières

Pour tous les forestiers de terrain, quels qu'ils soient, l'arrivée de l'ONF n'engendrait pas la joie. Que non ! ... Les uns allaient devoir opter pour un embryon de service forestier d'Etat, sous la tutelle de la DDA alors que les autres redoutaient la suppression de leur poste. Pour ceux qui se retrouvaient dans un poste déclaré « affecté DDA », en cas de refus, c'était le déménagement. Alors que les forestiers de terrain, provisoirement versés à l'ONF, n'ignoraient pas qu'ils allaient être à la merci de tout un bricolage de postes.

Où, les uns allaient s'en sortir alors que d'autres seraient victimes des oukases de tel ou tel supérieur pour qui l'occasion était trop belle de pouvoir s'en débarrasser. Je n'invente rien, j'ai connu cette situation en siégeant dans les commissions ayant en charge de définir les postes.

Oui, il fut assez fréquent de constater, que l'on ne recherchait pas toujours l'intérêt du service sur le terrain, pour argumenter les suppressions de postes. Mais bel et bien de la situation d'une façon pratique et légale, hélas ! Fort heureusement nous étions là. Et nous avons pu défendre de telles situations de notre mieux, à partir des éléments portés à notre connaissance. Néanmoins, combien seront passés au travers de ce filtre syndical ?

Mais, en plus de tous ces traumatismes d'atteinte à des familles, il y avait pour la grosse majorité des personnels, ce côté moral attaché au métier, fondamentalement jeté à bas.

Hier la forêt était au service de l'homme, c'est ce que nous avons appris et c'est en cela que nous étions des forestiers. Elle devenait une forêt au service du profit. Nous savions que rien ne serait plus jamais comme avant. Rien n'était plus perturbant, pour nous tous qui aimions notre métier, qui l'avions adopté pour ce qu'il était, pour ce qu'il représentait d'avenir. Et d'un seul coup, d'une simple loi ridicule, c'était le gouffre, dans lequel tombaient toutes nos convictions. Un véritable hold-up sur nos consciences forestières.

C'est dire ce qu'était l'ampleur de notre tâche syndicale, pour tenter de gommer au maximum les effets dévastateurs de cette réforme à la sauvette. Alors que dans le même temps, il nous fallait rester des informateurs combatifs et clairvoyants. Toute l'année 1965, suite à nos nombreuses interventions en ce sens, avait été prévue comme une année de transition, de mise à jour de tous les problèmes qui se poseraient partout. Elle allait donc être utilisée comme une mise en œuvre progressive. L'avènement officiel de l'ONF n'étant fixé qu'au 1^{er} janvier 1966.

Plus difficile de sortir de l'ordinaire que de sortir de polytechnique



Un certain jour, M. MERVEILLEUX de VIGNAUX, directeur général de l'Administration des Eaux et Forêts, m'avait confié au terme d'une audience et parlant de la réforme, alors seulement envisagée : « je suis la borne qui empêchera l'attelage de passer ». Une image qu'il voulait forte, croyant en son pouvoir de dictateur général. Avec une certaine impertinence je l'avoue, je lui avais alors rétorqué avec réalisme « mais M. le directeur général, une borne ça se déplace ! ». « Oh que non ! Avait-il tranché ». Et pourtant, il savait bien qu'un jour, la réforme verrait le jour, il devrait partir. J'en ai conclu que dans cette direction, seul le directeur général restait réellement contre la réforme.

Un DG ancien résistant, attaché à la forêt et opposé au fric

Le 1^{er} janvier 1965, il était remercié par décret. La fameuse borne avait donc bien été déplacée. Un autre décret nommait à sa place, comme directeur général des Eaux et Forêts toujours, M. F. GREVISSE. C'est donc lui qui allait avoir en charge la mise en place de la réforme. Il savait aussi qu'il était, du même coup, le dernier directeur général de cette illustre administration française. Une administration forestière qui avait fait rêver le monde entier, par ses compétences, ses résultats, son école de Nancy et ses multiples revues techniques.

Sitôt installé avenue de Lowendal, nous lui avons demandé une audience. Afin que les choses soient bien claires, sans la moindre ambiguïté. Avec J. CAUWET, nous lui avons exposé tous nos ressentiments à l'encontre de la réforme imposée, les erreurs très graves qui se commettaient. Puis nous lui avons demandé d'être associés au maximum à toutes les commissions qui allaient se constituer pendant l'année 1965 et après. Certes, nous étions contre la réforme, mais la loi était là, et nos responsabilités nous imposaient, quels que puissent être nos sentiments, de défendre partout où cela s'imposait les droits de nos camarades et la défense de la forêt. Il nous assura que tel serait bien le cas, ajoutant d'ailleurs – ce qui n'a pas manqué de nous surprendre – qu'il comprenait parfaitement notre amertume. D'entrée avec J. CAUWET nous nous sommes accordés à constater que nous avions en face de nous un « vrai » directeur général. Nous savions que c'était un homme venu de la Résistance où il avait été sérieusement blessé, contraint de marcher dorénavant avec une canne. Il inspirait la confiance. Dans cette grisaille de la réforme, pour nous c'était comme une petite lueur. Il ne devait rester là qu'une année ... dommage ! Nous avons toujours eu à nous féliciter de nos rapports avec ce directeur général qui sortait de l'ordinaire. Une preuve rare : hospitalisé, en mai 1965, à l'hôpital Cochin pour une consolidation de sa blessure, avec J. CAUWET sans hésiter, nous sommes allés lui rendre visite. Il en fut très touché et son épouse présente, très émue. Il est vrai que nous sortions là du schéma traditionnel des rapports conventionnels entre patron et syndicats. Qu'importe, nous tenions à lui attester combien nous avions appréciés ses qualités humaines. Par la suite, nos rapports n'en furent que renforcés, sans le savoir, nos camarades allaient en tirer des avantages non négligeables. Beaucoup de nos propositions furent retenues par lui, souvent même par-dessus l'avis des cadres qui l'entouraient. Il savait que sans être démagogiques, elles répondaient aux souhaits du plus grand nombre ... et il semblait avoir appris à se méfier des ingénieurs forestiers qui ne parlaient plus « forêt » mais convoitaient le « fric » ! Nous allions beaucoup regretter son départ. Nommé directeur de la fonction publique, toujours il nous ouvrira sa porte, même lorsque son huissier de service s'y opposait ... Par la suite, ce dernier ne cherchait même plus à nous arrêter. Un jour, il devait même nous dire « *je ne sais pas ce que vous lui avez fait, mais pour vous il est toujours là !* ».

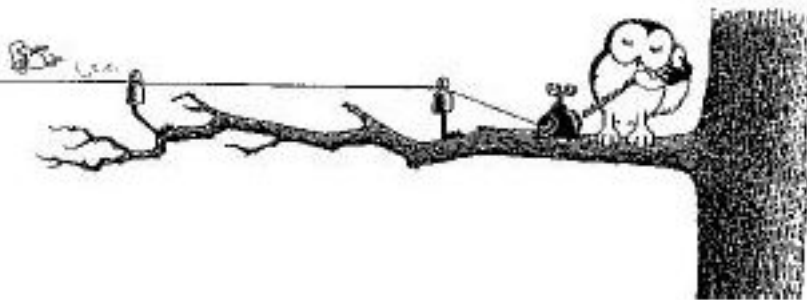
Un combat acharné pour limiter l'impact de la réforme

Au moment des discussions sur nos statuts et nos reclassements, il nous aidera beaucoup par ses conseils. Comme patron de la fonction publique, il adressera un rapport à tous les ministères de tutelles pour plaider en faveur de notre reclassement. Rappelant au passage que pendant une année, comme directeur général des Eaux et Forêts, il avait été à même de vérifier l'ampleur et la qualité du service forestier de terrain.

Malgré tout cela, l'année 1965 fut une année difficile à traverser : une organisation syndicale jeune, une opposition très dure de la CGT, qui n'avait pas apprécié la fusion, des choix de postes prévus à la suppression, qu'il fallait discuter pied à pied, des transferts de postes délicats à opérer avec l'Administration d'Etat, la préservation des droits pour tous les mutés d'autorité, les priorités sur les mutations à venir, l'examen à la loupe de tous les projets de statuts de personnels, etc. ... Sans oublier jamais : notre impératif : un devoir d'information auprès de tous, soit par des publications, soit par des réunions en province. Heureusement, la fusion avait contribué à l'arrivée de militants actifs.



...2015 ; le combat continue



➤ **Une bactérie tueuse de l'olivier** : dans les Pouilles, 30 000 ha d'oliveraies ont été détruits par *Xylella fastidiosa*, bactérie transmise par des insectes piqueurs-suceurs comme la cicadelle. En quelques mois, l'agent pathogène attaque la cime du feuillage et descend vers le tronc pour infecter totalement l'arbre et ses voisins. En juillet, la *Xylella* a été détectée en Corse, nécessitant la mise en place d'un plan d'urgence qui risque malheureusement d'être inefficace, aucun moyen de lutte autre que la destruction des végétaux infectés n'ayant été découvert. Inévitablement on pense à la chalarose du frêne, autre maladie récente et très préoccupante.



➤ **La Macron-économie** : transfuge de la banque Rotschild, le ministre ultralibéral d'un gouvernement prétendument socialiste, commence par détricoter le droit du travail puis poursuit son travail de sape en stigmatisant le statut de fonctionnaire selon lui dépassé, trop coûteux. Comme le dit une députée socialiste : « *Macron veut briser des tabous, il nous les brise* ». Mais ne soyons pas dupes, quand il distille ses petites phrases, il est en service commandé.

➤ **Chez les cheminots, un management à revoir** : suite au déraillement d'un train à Brétigny sur Orge aux conséquences mortelles en juillet 2013, le Bureau d'enquêtes sur les accidents demande à SNCF Réseau de modifier profondément ses procédures et de mieux équilibrer les équipes d'entretien avec de jeunes cadres et d'autres plus expérimentés. A l'ONF, dans les 5 ans, un quart des agents et cadres va partir en retraite. Le corollaire sera une perte d'expérience préjudiciable et une difficulté de brassage de générations.

➤ **Des réfugiés au Campus** : des collègues présents à la manif de Velaine le 18/09 ont lancé une idée généreuse tout à fait d'actualité. Compte tenu d'un taux d'occupation des hébergements du campus proche de 30 %, pourquoi ne pas proposer au Préfet d'y accueillir des réfugiés ?

➤ **Les communes au pain sec** : 15.8 selon l'association des maires, 11 selon le gouvernement, c'est en milliards d'euros sur la période 2014-2017, la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) du bloc communal (communes et intercom). En termes d'investissement, donc d'emploi, de lien social, les conséquences seront néfastes. En terme de forêt, on peut d'ores et déjà s'inquiéter : certaines communes veulent taper dans le capital forestier pour compenser cette baisse : coupes de dimensions, anticipation de coupes notamment. Quand ça va mal, on vend les meubles...

➤ **On a faim** : Quelques jours après le boycott par les acheteurs de la vente résineuse de Champagnole, une équipe de marteleurs attablés au restaurant croise un marchand de bois. Celui-ci s'inquiétait de savoir à quelle date la vente serait reportée.



➤ **Pour la COP 21 à Paris, changeons d'échelle** ! En 1821, le ministre de l'Intérieur lance une grande enquête sur la dégradation du climat de la France en lien avec la déforestation. Où en sommes-nous 184 années après ?

➤ **Au feu !** Incendies monstres cet été en Californie. 20 000 pompiers mobilisés, 20 000 personnes évacuées. L'équivalent de la région PACA est partie en fumée. Le gouverneur de Californie : « les gens doivent réaliser que nous sommes entrés dans une nouvelle aire ». Un responsable de la NASA estime lui « que la Californie est au bord du gouffre ».

➤ **Zéro pointé** : Le nouveau Code Forestier du Brésil mentionne dans son introduction que le pays veut promouvoir « l'agriculture moderne ». Industrielle donc. On leur envoie Dubreuil ?

➤ **Pas de bras, pas de chocolat** : Certains agents avaient boycotté de manière non officielle la nouvelle procédure ATDO. Au bout de 9 mois, l'Administration s'en est aperçu. Au lieu de trouver une solution aux problèmes et d'apporter son soutien, sa réponse fut : pas de devis ATDO, pas d'articles à la prochaine vente.



➤ **Rappel historique** : à l'attention du même Dubreuil et de ses petits camarades, la réflexion suivante « l'Europe dont le peuple est absent est peuplée de monstres ». Dans 10 mn, ramassage des copies.

➤ **Une peine exemplaire** : Antidote vous avait informés de la défense des arbres du parc Gesy à Istanbul par la population en 2013. Un officier de police qui avait à cette occasion aspergé une manifestante de gaz lacrymogène a été condamné à 20 mois de prison avec sursis ainsi qu'à planter 600 arbres dont il devra s'occuper pendant 6 mois.

➤ **L'alcool non, mais l'eau ferrugineuse...** Sur un tableau d'affichage de la DT, à côté de la charte sur l'alcool à l'ONF, il y a un complément intitulé « Gestion des pots et des repas festifs ». On dirait un peu les dix commandements version « Tu ne boiras pas ».

➤ **Nouveau DG, nouvelles méthodes ?** Le DG a décidé, pour renforcer les relations entre Siège et Territoires de créer un poste de Directeur Général Adjoint (au lieu de 2 jusqu'à présent) et un poste d'Adjoint au DG. Un poste + un poste au lieu de 2 et 1 DGA et DADG, le changement ce n'est pas maintenant !

➤ **Les 16, 17 et 18 octobre à Gardane**, la société civile et le SNU Solidaires montent au créneau pour défendre la forêt. Thèmes abordés : la forêt poule aux œufs d'or ou écosystème? Des forêts ancrés dans un territoire, La forêt un bien commun à défendre collectivement, Une urgence pour la forêt et la biosphère : réconcilier le social, l'écologique et l'économique. Inscriptions : www.sosforet.org . C'est ouvert à tous. Le co-voiturage des adhérents est pris en charge.



DROIT DANS LE MUR

Erigée en dogme, l'idéologie de la croissance économique nous a mené à la crise écologique, financière et sociale actuelle. C'est ce que démontre la journaliste Marie-Monique Robin en s'appuyant sur l'analyse d'économistes hétérodoxes dans un documentaire et un livre intitulés « *Sacrée croissance* ».

De son côté, le glaciologue et climatologue Jean Jouzel, prix Nobel et les experts du Giec tirent la sonnette d'alarme. Ils rappellent que le réchauffement climatique est principalement dû à l'effet de serre consécutif à nos consommations insatiables de combustibles indispensables à la poursuite effrénée de la croissance.

Prisonniers de la croissance mondiale

« Une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées est une absurdité, un mythe dont il faut sortir.

Le système actuel basé sur la croissance nous a réduits à une fonction primaire : consommer.

Il faudrait que les hommes redevenus citoyens reprennent la main sur la production, dans le domaine de l'alimentation, de l'énergie, des transports, que les modèles coopératifs deviennent la base d'une société qui a la capacité d'encaisser les chocs, une société résiliente. Ce qui la rend résiliente, ce sont les interconnexions et les liens entre les différentes actions. A l'échelle du territoire, cela conduit à l'autonomie. Plus on recrée du lien, plus on se prépare, plus on est fort pour résister.

Et la solidarité ne peut exister que si des liens se sont développés entre les gens ». Ainsi s'exprime Marie-Monique Robin qui s'est fait connaître avec son documentaire « *Le monde selon Monsanto* ».

Chacun d'entre nous détient un savoir, et ou des compétences et peut ainsi rendre des services dans notre collectivité. Chacun de nous peut en fédérant des actions diverses et éparses en faveur de l'écologie, l'économie solidaire, les circuits courts, promouvoir par l'exemple et la militance une planète plus saine.

La journaliste ajoute : *« On parle de croissance tous les jours et il ne se passe rien. Le chômage croît. Et il va continuer si on reste dans un concept de croissance illimitée. Le système est à bout de souffle et il y a une grande attente de la société.*

Nous sommes dans une situation exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité, en face d'un système qui s'appelle le climat et que nous avons déréglé par notre mode de développement industriel » (1).

Des bouleversements écologiques en cours

« Si nous ne faisons rien, du moins si nous continuons sur notre lancée, la logique d'une croissance illimitée, on gagnera 4 à 5 °C supplémentaires à l'horizon 2100 » affirme Jean Jouzel (2). En France, la hausse moyenne serait de 3.5 °C et de 5 °C en été. Le climat se déplacerait de 180 km vers le nord, la ville de Melun aurait ainsi, à la fin du siècle, le climat actuel de Toulouse...

Quelles seront les conséquences ?

La montée du niveau des mers (3.2 mm/an rien que sur la période 1993-2010), la disparition des récifs coralliens, des extrêmes climatiques beaucoup plus intenses et fréquents (canicule, cyclone, sécheresse).

Les répercussions pour l'être humain ?

Des problèmes sanitaires dans la population (250 000 personnes supplémentaires tuées par an à partir de 2030 en raison de la malnutrition, de la malaria et des vagues de chaleur), une multiplication des réfugiés climatiques (21.9 millions de personnes déplacées l'an dernier à cause des catastrophes naturelles), une baisse de la sécurité alimentaire, une perte de la biodiversité par affectation de l'écosystème, des tensions entre les peuples comme nous en connaissons déjà, etc...

Et si le processus n'est pas enrayé, dans trois siècles, le niveau des océans montera de 3 m, et le Groenland disparaîtra purement et simplement.

Quels changements urgents et indispensables ?

Il faut aller vers une société plus sobre en émissions de carbone à brève échéance.

Il y a deux leviers pour cela : l'efficacité énergétique avec l'abandon de l'extraction de combustibles fossiles et le développement des énergies renouvelables et puis l'électrification des transports et le développement des modes « propres ». Ce point de vue, les Etats, les collectivités locales, les communes qui interviennent sur l'isolation, l'urbanisme ont un rôle essentiel à jouer.

En matière d'émission de gaz à effet de serre, la France et l'Europe ne sont pas trop mal placées ces dernières années, mais cela est essentiellement dû à un phénomène de désindustrialisation.

Mais le développement des énergies renouvelables y est encore bien timide.

« *La croissance n'est pas la solution à nos problèmes, c'est le problème !* » (3) résume Marie-Monique Robin.



(1) Culturesbio n° 80 mars-avril 2015

(2) L'ER du 16/05/15

(3) L'ER du 15/05/15

COLLECTE DE QUELQUES CARICATURES RETROUVEES DANS LES ARCHIVES POUR RETRACER L'EVOLUTION DES METIERS A L'ONF ET POUR LE PROCHAIN COP ?

Années 80 Agent Technique



Années 80 Ouvrier sylviculteur



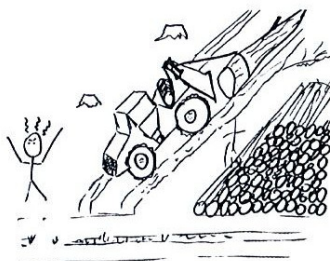
Années 90 Agent technique



Années 90 Ouvrier sylviculteur



Années 2000 TO



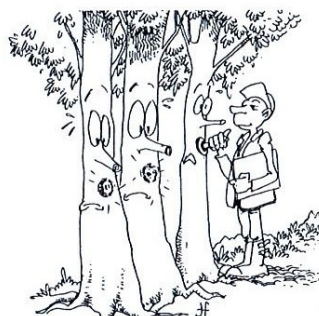
Années 2000 Ouvrier Forestier



COP 2016-2020 TSF



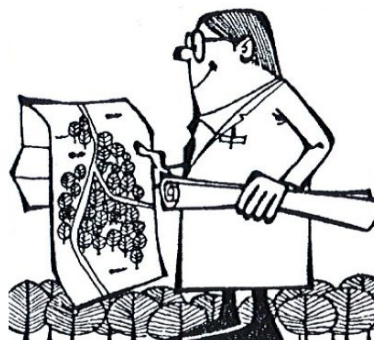
COP 2016-2020 Ouvrier Forestier



Années 80 Technicien forestier



Années 80 Technicien forestier



Années 90 Technicien Supérieur forestier

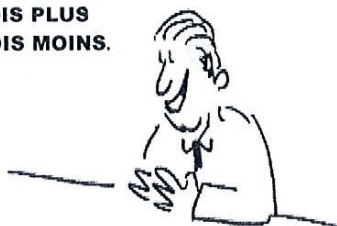


Années 90, Ingénieur forestier



Années 2000 CAT ou manager

**BON LES GARS,
VA FALLOIR
FAIRE 2 FOIS PLUS
AVEC 2 FOIS MOINS.**



Années 2000, Ingénieur Forestier



COP 2016-2020

COP 2016-2020

A vous d'imaginer votre métier à l'avenir

ZORRO EST ARRIVE

Passation de DG, on sait ce qu'on perd et on craint de savoir ce qu'on gagne. On ne peut pas gagner à tous les coups, certes, mais la dernière fois c'était quand déjà ? Christian Dubreuil : une main de fer dans un gant de ronce.

La classe

Voilà ce qu'on appelle soigner son entrée. Virer la Directrice générale adjointe (qui a retrouvé ses affaires à l'entrée avec interdiction d'entrer dans son bureau), annoncer la fermeture du campus de Velaine, la fin du statut de fonctionnaire à l'Office, la possibilité pour les communes de quitter le Régime Forestier...

En un mot : la classe ! La grande classe et quel courage, enfin un DG à la poigne de fer qui met les pieds dans le plat. Quelle force de caractère lorsqu'il annonce qu'il va remettre à flot le concurrentiel, ce que personne n'a jamais réussi à faire.

Réjouissons-nous chers collègues, nous avons la chance de pouvoir compter sur la nomination d'un homme exceptionnel. Alors, à peine arrivé, plusieurs surnoms lui collaient à la peau. Parmi eux, POD-bis, "JE", zorro...

Nomination

Lors de ses auditions à l'Assemblée et au Sénat, Zorro semblait un peu moins arrogant mais il avait déjà dans sa mallette quelques coins à enfoncer. Ah oui, on a beau s'appeler Dubreuil, on doit passer un entretien. Bien que proposé par le Président de la République, il lui fallait "convaincre" les deux commissions parlementaires compétentes. Ce sont les joies du petit théâtre de la 5^{ème} République...

Extraits choisis :

"Je suis satisfait que le Gouvernement et le Parlement maintiennent pour les prochaines années les principes qui ont présidé à la création de l'Office : le régime forestier ; un gestionnaire unique de la forêt publique ; le statut d'établissement public industriel et commercial dérogatoire, avec un personnel composé pour une large part de fonctionnaires ; un maillage de proximité, qui doit être préservé."

Petite introduction qui ne mange pas de pain, léger échauffement avant la litanie idéologique à la mode et pour laquelle il sera payé. Écoutons la suite :

"L'ONF doit produire entre 2016 et 2020 un volume de bois important, fixé par le COP. Le niveau retenu est soutenu mais réaliste."

"S'agissant de l'emploi, il faut privilégier les contrats de droit privé et les contrats aidés pour les jeunes. Le problème réside dans la pyramide des âges : la plupart des agents de l'ONF ont plus de cinquante ans : le renouvellement des générations est indispensable. Une culture de gestion doit se développer, en plus de la culture technique existante. Le dialogue social et la mobilisation des agents doivent être accrus."

"Retrouvons une bonne compréhension avec les équipes municipales. Les collectivités doivent produire plus de bois, quel que soit le type de forêt. Nous avons triplé en trois ans la production des forêts régionales d'Île-de-France et les recettes. C'est donc possible."

"Baudelaire parlait d'une « obscure clarté qui tombe des étoiles » : une activité concurrentielle déficitaire est pareillement un oxymore ! Je fixerai un objectif à court terme de rétablissement de l'équilibre. Il faut même rendre ces activités bénéficiaires. La suppression immédiate n'est pas la solution, leur chiffre d'affaires étant important. Une culture de gestion doit être développée. "

"Un fonctionnaire coûte plus cher qu'un agent de droit privé, en raison des pensions. Si le Gouvernement et le Parlement veulent stabiliser les effectifs de l'Office, des jeunes doivent être recrutés sous contrat de droit privé, ainsi que le préconise la Cour des comptes. Il faut être membre d'un syndicat de fonctionnaires pour estimer qu'un CDI de droit privé est un contrat précaire !"

Merci au président de la commission de conclure en rectifiant par cette phrase : *" Mais rendons son obscure clarté à Corneille ! "*

La messe est dite. Amen.

Alors il a de la gueule, des muscles gros comme un bulldozer, il tape du poing sur la table. En attendant...personne ne l'a vu à Velaine au campus de formation le 18 septembre où deux cents manifestants l'attendaient. Il a préféré rester caché à Nancy. Courageux et frileux ou costaud et peureux ?

Un pion

Pour autant, il ne me semble pas important de rester rivé sur l'homme, pion interchangeable. Il n'est pas là par hasard. Nos dirigeants ont simplement rajouté un engrenage dans leur mécanique libérale dévastatrice.

La rhétorique citée plus haut au sujet de la nature du contrat de travail est d'ailleurs exemplaire, elle met en lumière le travail de sape effectué depuis des années dont le maître était certainement Nicolas Sarkozy. Les mots n'ont plus de sens, comme cette politique. Faire croire que les syndicats projettent dans le CDI un contrat précaire est un mensonge. Le sujet n'est pas là et Dubreuil le sait fort bien.

Il fait juste semblant d'oublier que le statut de fonctionnaire permet au forestier d'exercer son métier, de marteler, de conseiller les élus, d'effectuer les missions de police..., sans jamais pouvoir être soupçonné de le faire dans son propre intérêt, donc d'être crédible. Rien que ça. Et ce statut donne du sens à notre action.

Résistons

A l'heure où le flou politique bat son plein. A l'heure où gauche et droite ne sont plus des repères que pour le FN. Voilà que le socialisme façon Macron nous balance un de ses rejets pour liquider le service public forestier.

Sachons résister à ce pion libéral, sachons résister à cette politique, continuons à donner du sens à nos métiers et profitons de chaque occasion pour donner du poids à des idées politiques progressistes, les mêmes qui effraient tant nos puissants, car nous n'obtiendrons rien en restant la bouche ouverte.



HI, HI, HI, HAN...

Les personnages et les situations de ce récit étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite.

Il était une fois un roi qui voulait aller à la pêche. Il appela son météorologue et lui demanda l'évolution pour les heures suivantes.

Celui-ci le rassura en lui affirmant qu'il pouvait aller tranquillement à la pêche car il n'y avait pas de pluie prévue.

Pour complaire à la reine il mit ses plus beaux atours.

Sur le chemin, il rencontra un paysan monté sur son âne qui en voyant le roi dit : "Seigneur mieux vaut que vous rebroussiez chemin car il va beaucoup pleuvoir dans peu de temps". Bien sûr, le roi continua en pensant : "Comment ce gueux peut-il mieux prévoir le temps que mon spécialiste diplômé grassement payé qui m'a indiqué le contraire ?" Mais il se mit bientôt à pleuvoir à torrents.

Le roi rentra trempé, la reine se moqua de le voir dans un si piteux état.

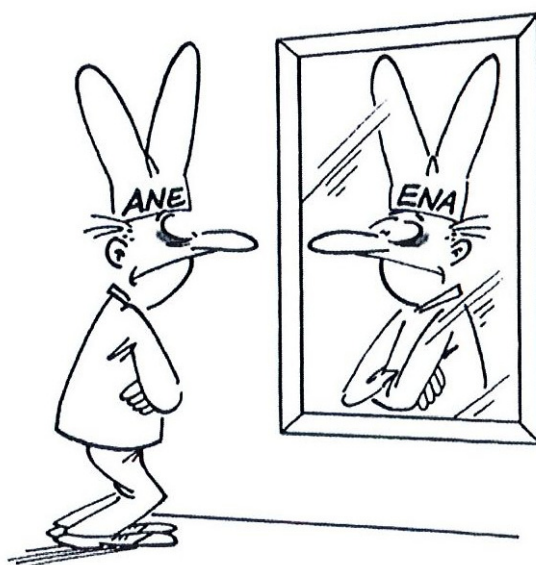
Furieux, le roi revint au palais et congédia illico son météorologue, puis il convoqua le paysan, lui offrant le poste vacant.

Mais le paysan refusa en ces termes : "Seigneur, je ne suis pas celui qui comprend quelque chose dans ces affaires de météo et de climat, mais je sais que si les oreilles de mon âne sont baissées cela signifie qu'il va pleuvoir".

Et le roi embaucha l'âne...

C'est ainsi que commença en France la coutume de recruter des ânes pour les postes de conseillers les mieux payés.

C'est depuis ce moment aussi qu'il fut décidé de créer une école : l'E.N.A. (l'Ecole Nationale des Anes) dont nous pouvons mesurer tous les jours les brillantes compétences de ses diplômés ...



REVUE DE PRESSE.

L'ONF et la forêt ne font pas souvent les unes des journaux. Nous avons donc imaginé ce que pourraient être les gros titres si ces sujets étaient traités par la presse.

L'équipe : La campagne de martelage 2016 est lancée, quelle UT va finir première du classement volume martelé ?

Le Nouvel Obs : Dossier spécial maison forestière, où acheter ? A quel prix ?

Minute : Scandale ! L'ONF privilégie le pin noir au détriment de l'alisier blanc.

30 millions d'amis : Tiques et scolytes en augmentation, vive le réchauffement climatique.

L'Auto journal : Test. Berlingo ou Partner, quelle est la meilleure voiture pour rouler dans les bois ?

Le Figaro : Dossier sur les forestiers grassement payés pour se promener dans la forêt.

Charlie Hebdo : Pour sauver un arbre, mangez un forestier !

Télé 7 jours : Au programme ce soir : L'appel de la forêt, La belle au bois dormant, Sur un arbre perché, Robin des bois, La forêt d'émeraude ou Les rebelles de la forêt.

Psychologies magazine : Hêtre ou ne pas hêtre ?

Paris match : ONF : le poids des réformes, le choc du nouveau DG.

Le Canard Enchaîné : Enquête sur les avantages en nature des forestiers non déclarés au fisc ; champignons, fraises des bois et noisettes.

L'humanité : Lu pour vous ; Le Capital (sur pied).



**LE SNUPFEN Solidaires
EN FRANCHE-COMTE**

Secrétaire Régional :

Véronique BARRALON

22, rue de la Gare

25660 SAONE

☎ : 09.50.73.42.46

Mail : veronique.baralon@gmail.com

SR Adjoint :

François SITTRE

☎/Fax: 03.81.56.92.32.43

Mail : francois.sittre@onf.fr

Trésorier :

Rémy BESSOT

☎ 03.84.52.06.74

Président de l'APAS :

Pascal VOLPOET

☎ : 03.81.51.48.21

Secrétaire de l'Agence du DOUBS :

Véronique BARRALON (☎ : 03.81.65.08.83)

Secrétaire de l'Agence de LONS LE SAUNIER :

Alain DELACROIX (☎ : 03.84.73.21.99)

Secrétaire de l'Agence de VESOUL :

Michel MAGUIN (☎ : 03.84.49.24.76)

Secrétaire de l'Agence NORD-FRANCHE-COMTE

François SITTRE (☎ 03.81.92.32.43)

COTISATIONS 2015

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGREF	348 €
❖ IGREFC	
❖ IGGREF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél :fax :mail :

Le Signature

**Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la
Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -
☎: 03.84.52.06.74**

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC(prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

*Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard*

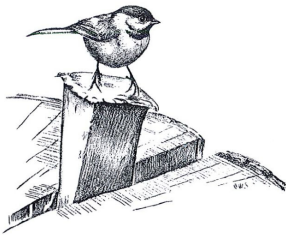
MARAIS FERTILE

Les grands prêtres du progrès ne savaient rien des grues, et s'y intéressaient encore moins. Qu'est-ce qu'une espèce de plus ou de moins pour les ingénieurs ? Et de toute façon, à quoi peut bien servir un marais non asséché ?

Pendant une décennie ou deux, les récoltes s'appauvrirent, les ravages des incendies s'approfondirent, les champs s'agrandirent et les grues diminuèrent chaque année davantage. Il apparut que seule une inondation aurait pu à ce stade empêcher la tourbe de brûler. Entre-temps, les cultivateurs de canneberges avaient inondé quelques coins en comblant des fossés de drainage et obtenu de bons rendements.



D'invisibles politiciens sonnèrent le clairon des terres marginales, de la surproduction, de la lutte contre le chômage, de la protection de l'environnement. Des économistes et des planificateurs arrivèrent pour jeter un coup d'œil au marais. Des topographes, des techniciens, des professionnels de l'environnement s'activèrent en bourdonnant. Il y eut une contre-épidémie d'inondations concertées. L'Etat racheta des terres, déplaça des fermiers, combla systématiquement les fossés. Lentement, les tourbières s'humectent. Les grêlures d'incendie deviennent des étangs. L'herbe brûle encore, mais n'arrive plus à mettre le feu au sol détrempé.



Tout ceci, après que l'agitation fut retombée, était bon pour les grues ; mais non la broussaille de peuplier qui se propageait sur les anciennes brûlures, et encore moins le quadrillage de nouvelles routes qui accompagne inévitablement l'écologie d'Etat. Construire une route, c'est tellement plus simple que réfléchir à ce dont un pays a vraiment besoin. Un marais sans route est apparemment aussi dénué de sens, pour un écologiste nominal, que l'était un marais sans digue pour les constructeurs d'empire. La solitude, seule ressource naturelle non encore douée d'alphabet, n'est précieuse qu'aux yeux des ornithologues et des grues.

Ainsi l'Histoire, des marais comme des marchés, s'achève-t-elle toujours sur un paradoxe. La valeur suprême de ces marais, c'est leur sauvagerie, et la grue est la sauvagerie incarnée. Mais toute protection de la vie sauvage est vouée à l'échec, car pour chérir, nous avons besoin de voir et de caresser, et quand suffisamment de gens ont vu et caressé, il ne reste plus rien à chérir.

